



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que, lors de la séance qui s'est tenue le 5 décembre 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2024.

Les séances débuteront à 20h00 et se tiendront à la salle municipale située au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud à Sainte-Geneviève-de-Berthier, aux dates suivantes :

- Le mardi 9 janvier 2024;
- Le mardi 6 février 2024;
- Le mardi 5 mars 2024;
- Le mardi 9 avril 2024;
- Le mardi 7 mai 2024;
- Le mardi 4 juin 2024;
- Le mardi 9 juillet 2024;
- Le mardi 6 août 2024;
- Le mardi 3 septembre 2024;
- Le mardi 1^{er} octobre 2024;
- Le mardi 5 novembre 2024;
- Le mardi 3 décembre 2024;

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 8^{ième} jour du mois de décembre 2023.

Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière